

Le 26 juillet 2007

Une ambition internationale à défendre

Par Christine DEFRAIGNE,
Présidente du groupe MR au Sénat

Yves Leterme vient de rendre public une première note servant de base aux premières négociations de la coalition orange-bleu. N'ayons pas peur des mots : un long travail d'approfondissement doit désormais être réalisé sur tous les chapitres. Un thème a suscité moins d'intérêt de la part des commentateurs, sans pour autant être exempt de tout reproche : après 8 ans de succès, notre politique étrangère ne doit pas être à nouveau le parent pauvre de l'action du gouvernement. Yves Leterme doit donc construire son image internationale sur d'autres bases qu'une interview linguistique au journal Français Libération et qu'une Marseillaise hors de propos.

Depuis 1999, Louis Michel et Armand De Decker se sont battus sur tous les continents pour redorer l'image internationale de la Belgique. Notre pays a été récompensé de ses engagements et de son expertise par un siège de membre non permanent au Conseil de Sécurité. Ces acquis ne doivent pas être désormais dilapidés.

Pour renforcer notre présence à l'étranger, nous devons dégager des moyens financiers supplémentaires pour garantir l'étendue et l'excellence de notre réseau diplomatique. Nous devons également mieux coordonner l'action extérieure des entités fédérées avec la Politique du gouvernement fédéral. Le Congo est un très bel exemple où les duplications tant des moyens que des missions techniques ou des voyages ministériels doivent être proscrites. La procédure de ratification des Traités internationaux doit être révisée afin de réduire la longueur du processus parlementaire : 2 ans pour adopter une convention internationale frise le ridicule. Voilà des exemples concrets de bonne organisation et de bonne gestion de l'Etat chères à certains.

Sur le fond maintenant. La Présidence belge de l'Union européenne en 2010, qui suit rappelons le notre présidence à l'OSCE en 2006 et notre présence au Conseil de Sécurité en 2007/2008, est l'objectif central de notre diplomatie. Nous pouvons donc nous attendre à de réelles ambitions sur ce thème : force est de constater que nous pouvons être déçus.

Les grands thèmes qui vont désormais accaparer l'attention des 27 membres de l'Union européenne sont soit mentionnés – l'élargissement de l'Union européenne aux pays des Balkans et à la Turquie ainsi que la poursuite de la coopération judiciaire et policière – soit absents.

N'avons-nous aucune position à défendre sur la réforme du budget de l'Union et donc de ses politiques, débat qui va débiter dans 5 mois ? Sommes nous indifférents à l'octroi d'aides régionales européennes, dont le Hainaut à si longtemps bénéficié avec le peu de résultats que l'on connaît ? Comment allons nous défendre les intérêts de nos agriculteurs lorsque le débat sur la PAC va débiter ? La santé de notre commerce extérieure a-t-il besoin d'un succès des négociations commerciales menées au sein de l'OMC ? Comment réagir au projet du Président Sarkozy de créer une Union méditerranéenne ? Voilà une série d'interrogations qui restent pour le moment sans réponse dans la note du formateur.

De même, le CD&V ayant mené une opposition frontale – et parfois pertinente – à la politique menée par le Ministre de la Défense nationale, on était en droit d'attendre de l'imagination et du volontarisme dans les propos du formateur, mais surtout des chiffres concernant le budget de la défense nationale.

En effet, modifier la pyramide des âges de notre armée réclame des moyens financiers appropriés. Or, ils ont été homéopathiques ces 8 dernières années, provoquant de nombreux problèmes dans l'engagement de jeunes volontaires et l'outplacement. Des moyens budgétaires. Sont aussi nécessaires pour participer à des opérations militaires ou humanitaires à l'étranger : la note d'Yves Leterme parle de « *ligne budgétaire distincte* » mais comprenant quel montant ? Une ligne budgétaire alimentée comme d'habitude par des sommes initialement consacrées au budget d'équipement, qui souffre de pénuries et de ponctions régulières ? Mettre un terme à cette mauvaise habitude réjouirait les militaires, qui doivent disposer du matériel prévu et entretenu de façon adéquate.

Les échéances internationales réclament, outre la formation rapide de notre gouvernement, un engagement ferme de l'Etat fédéral et de ses entités fédérées pour poursuivre l'œuvre entreprise par Louis Michel : le statut et le rang de notre pays sur la scène internationale ne doivent pas à nouveau s'effriter. Allez, Monsieur Leterme, au travail désormais !